

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Recensement de la relève agricole établie 2016 a permis de constater que 21 % des jeunes agriculteurs qui sont établis au Québec se trouvent dans la région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit d'une proportion en hausse depuis les années 2006 et 2011 (19 %).

La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE AUGMENTATION DE LA RELÈVE FÉMININE

- On observe une hausse de la proportion de jeunes agricultrices dans la région en 2016 (27 %), comparativement à l'année 2011 (23 %). Pour l'ensemble du Québec, la proportion est également de 27 %.
- Les jeunes de 35 à 39 ans composent 53 % de la relève, comparativement à 44 % en 2006 et à 41 % en 2011 (tableau I). L'âge moyen est de 34,9 ans dans la région, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble du Québec.
- Parmi les jeunes de la relève agricole de la Chaudière-Appalaches, 63 % sont établis depuis moins de dix ans, ce qui rejoint la moyenne québécoise. Ces proportions dans la région étaient de 60 % en 2006 et de 64 % en 2011 (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	5 %	5 %	3 %	3 %
De 25 à 34 ans	51 %	54 %	43 %	41 %
De 35 à 39 ans	44 %	41 %	53 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de cinq ans	26 %	32 %	29 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	34 %	32 %	34 %	35 %
Dix ans et plus	40 %	36 %	37 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

LA PRODUCTION LAITIÈRE REPRÉSENTE LE PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITÉ

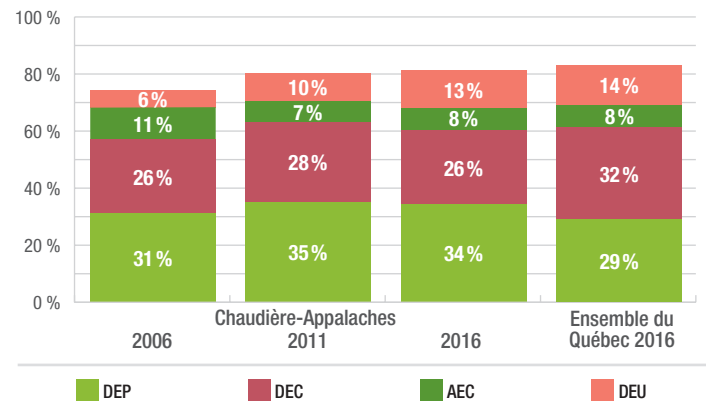
- En 2016, 42 % de la relève agricole établie de la région travaille dans le secteur des bovins laitiers, ce qui est plus élevé que pour l'ensemble de la relève québécoise, dont la proportion s'élève à 37 %. L'acériculture demeure le deuxième secteur de prédilection dans la région et gagne en popularité depuis l'année 2006 (tableau III).
- Pour 34 % de la relève agricole de la région, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP), suivi du diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi ceux et celles qui sont titulaires d'un DEP, 47 % se sont spécialisés en production laitière. Cette proportion plus élevée que pour l'ensemble de la relève québécoise (42 %) (figures 1 et 2).
- Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes qui se sont établis par transfert familial est passée de 64 % à 62 %. Il s'agit d'une proportion plus élevée que pour l'ensemble du Québec (56 %) (figure 3).
- En moyenne, les jeunes de la région ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 20,4 ans et se sont établis à 25,7 ans. Au Québec, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La proportion de jeunes issus du milieu agricole (76 %) est semblable à celle de l'ensemble du Québec (74 %) (tableau IV).
- En 2016, la moitié des jeunes de la région avaient réalisé un plan d'affaires pour s'établir, comparativement à 57 % pour l'ensemble du Québec (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2006, 2011 ET 2016

ACTIVITÉ PRINCIPALE	CHAUDIÈRE-APPALACHES			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Bovins laitiers	44 %	41 %	42 %	37 %
Bovins de boucherie et veaux lourds	12 %	11 %	10 %	9 %
Porcs	15 %	11 %	9 %	5 %
Ovins	1 %	4 %	2 %	3 %
Grandes cultures	1 %	3 %	5 %	14 %
Acériculture	15 %	20 %	21 %	11 %
Fruits et légumes frais	2 %	4 %	4 %	11 %
Autres	9 %	7 %	8 %	11 %

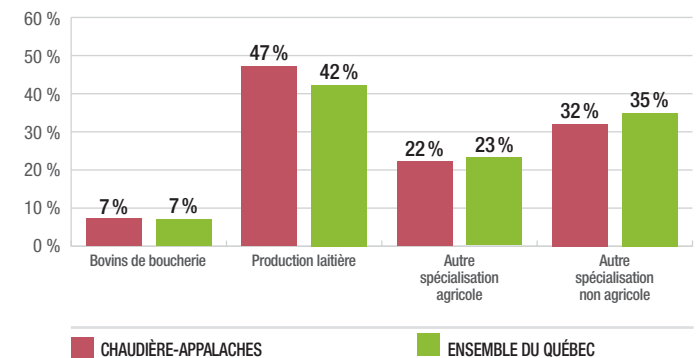
Note : Dans ce tableau, les autres productions animales et végétales incluent les cultures abritées et les volailles. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



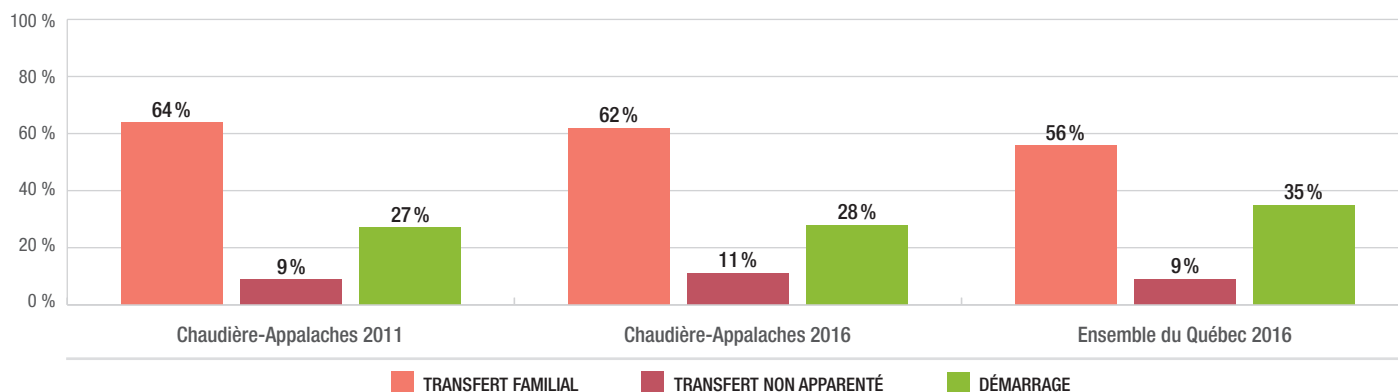
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	CHAUDIÈRE-APPALACHES		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,5 ans	20,4 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	24,9 ans	25,7 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	61 %	76 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	79 %	91 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	54 %	50 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	16 %	15 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	7 %	6 %	7 %
Location d'actifs agricoles	31 %	33 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DE LA RÉGION SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

L'UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES EST EN BAISSÉ

- Les services-conseils d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont utilisés par 72 % des jeunes de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit d'une proportion similaire à l'année 2011. La moyenne de l'ensemble de la relève québécoise pour l'utilisation de ce service est de 69 %. De manière générale, les jeunes de la région ont plus tendance à recourir aux services-conseils que les autres jeunes du Québec (tableau V).
- La Financière agricole du Québec et l'emprunt à un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires dans la région. Elles sont utilisées respectivement par 63 % et 66 % des jeunes (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DE LA RÉGION, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	CHAUDIÈRE-APPALACHES		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	17 %	13 %	11 %
Conseiller technique	28 %	24 %	26 %
Conseiller en financement	58 %	54 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	71 %	72 %	69 %
Conseiller en gestion	28 %	25 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	12 %	14 %	11 %
Organismes locaux	9 %	10 %	16 %
Autres personnes ou organismes	7 %	5 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

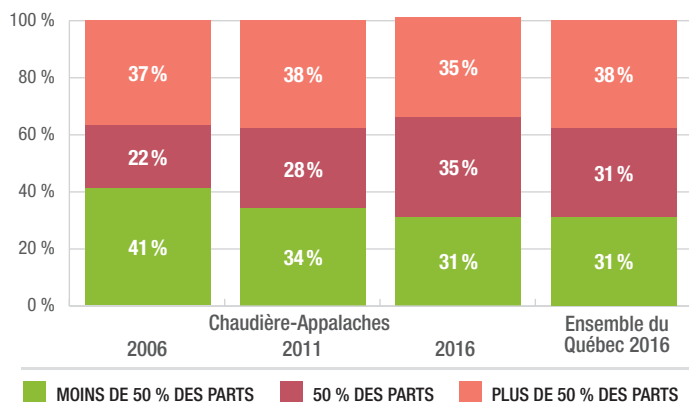
SOURCE DE FINANCEMENT	CHAUDIÈRE-APPALACHES		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Don	30 %	29 %	29 %
Héritage	7 %	6 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	64 %	63 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	21 %	17 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	71 %	66 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	9 %	9 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	4 %	5 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	34 %	31 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	31 %	24 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	11 %	16 %
Autres sources de financement	6 %	5 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

PLUS D'UN JEUNE SUR DEUX UTILISE UN OUTIL D'ÉPARGNE

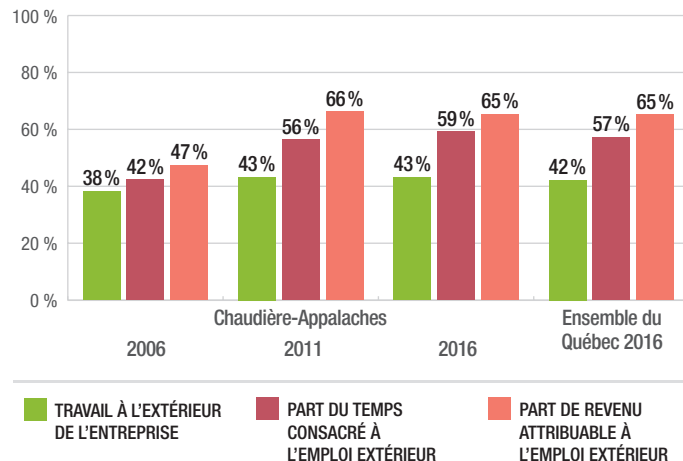
- Dans la région, 31 % des jeunes étaient actionnaires minoritaires au moment du recensement, ce qui représente une baisse depuis les années 2006 (41 %) et 2011 (34 %). Cette proportion est similaire à celle de l'ensemble de la relève québécoise (figure IV).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans la région qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement est passée de 20 % à 25 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.
- Au cours des douze mois qui ont précédé le Recensement de la relève agricole établie 2016, 43 % des jeunes ont rapporté avoir un travail à l'extérieur de l'entreprise. Cela représente une hausse depuis l'année 2006 (38 %), mais un taux stable depuis l'année 2011 (figure 5).
- La proportion de jeunes de la relève agricole qui utilisent un véhicule d'épargne atteint 51 %, comparativement à 48 % pour le Québec. Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est celui le plus souvent utilisé (tableau VII).

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 5 PROPORTION DE JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LE RECENSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VII PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	CHAUDIÈRE-APPALACHES		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	51 %		48 %	
Type d'épargne	57 %	76 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.